

RÈGLEMENT FÉDÉRAL DES BASSINS DE NATATION

Fédération délégataire : Fédération française de natation (FFN)

Date de l'avis de la CERFRES : 10/03/2016

Rappel : Les règles fédérales ne sont obligatoires que pour les équipements voués à recevoir des compétitions sportives. Les tableaux ci-dessous ne sont qu'un extrait du règlement rédigé par la FFN, pour plus de précisions sur les règles applicables, se référer au règlement fédéral (<http://www.sports.gouv.fr/pratiques-sportives/Les-equipements-sportifs/La-reglementation-en-matiere-d-equipements-sportifs/article/Regles-federales>)

Il convient de faire la distinction entre les **règles obligatoires**, nécessaires pour l'organisation de compétitions, et les **simples recommandations** ayant pour vocation d'améliorer la pratique en fonction du niveau de compétition mais n'ayant pas de caractère obligatoire.

Règles applicables aux bassins dédiés à la pratique en compétition - NATATION COURSE

Classement fédéral	National	Interrégional/Régional	Départemental
Longueur – Tolérances en fonction du nombre de plaques de chronométrage			
Bassin de 50m	Entre 50,020 m et 50,030 m (pour la pose de 2 plaques de chronométrage)	Entre 50,010 m et 50,030 m (pour la pose d'au moins une plaque de chronométrage) (2 plaques recommandées)	Entre 50,000 m et 50,030 m (pose facultative des plaques de chronométrage)
Bassin de 25m	Entre 25,010 m et 25,030 m (pour la pose d'au moins une plaque de chronométrage) (2 plaques recommandées)	Entre 25,010 m et 25,030 m (pour la pose d'au moins une plaque de chronométrage)	Entre 25,000 m et 25,030 m (pose facultative des plaques de chronométrage)
Largeur/couloirs			
Largeur du bassin	20,40 m minimum (25-26 m recommandés)	(20 m -20,40 m recommandés)	(15 m - 15,40 m recommandés)
Largeur du couloir	2,50m		
Nombre de couloirs	Au moins 8	(8 recommandés)	(6 recommandés)
Sur-largeur des couloirs extérieurs	0,20 m obligatoire (0,50 m recommandé)	(0,20 m recommandé)	(0,20 m recommandé)
Profondeur			
Sous les plots (de 1 à 6m du mur de départ)	1,80 m minimum (2,00 m recommandés)	1,80 m minimum (2,00 m recommandés)	1,80m minimum
Au mur de virage Bassin de 50m	1,80 m minimum - Présence de plots de départ côté virage (2,00 m recommandés)	1,30 m minimum (1,80 m voire 2,00 m recommandés)	1,00 m minimum (1,30 m recommandé)
Au mur de virage Bassin de 25m	1,30 m minimum (1,80 m voire 2,00 m recommandés)	-	-
Murs d'extrémité / fond du bassin			
Surface antidérapante	Du sommet du mur, à 0,30 mètre au-dessus du plan de l'eau, à 0,80 mètre sous la surface de l'eau		

Classement fédéral	National	Interrégional/Régional	Départemental
Appuis en saillie	Facultatif		
Marquage des parois et du fond du bassin	Obligatoire		
Conditions de pratique			
Température de l'eau (en compétition)	Entre 25° et 28 °C		
Eclairage (en compétition)	Norme NF EN 12193 (1 500 lux recommandés pour les compétitions retransmises à la télévision)	Norme NF EN 12193 (600 lux recommandés)	
Equipements de compétition			
Plots de départ	Obligatoires - Dimensions réglementaires		
Plaque arrière réglable sur les plots	Obligatoire	Facultatif	
Système de contrôle des faux départs au niveau du plot	Obligatoire	Facultatif	
Lignes d'eau	Obligatoires avec flotteurs aux dimensions et couleurs réglementaires. Couleur réglementaire des lignes en fonction des couloirs	Obligatoire avec flotteurs aux dimensions et couleurs réglementaires. La couleur des lignes en fonction des couloirs reste libre.	
Repères pour les virages en dos	Obligatoire, à 5 m des murs d'extrémité		
Corde de faux départ	Obligatoire, à 15 m du mur de départ		
Dimensions d'une plaque de chronométrage	2,40m x 0,90m - Epaisseur : 0,010 m (+ ou - 0,002 m)		
Aménagement particulier			
Cloisons mobiles	Installation d'une passerelle adossée à la cloison d'au minimum 1,20 mètre de large avec garde-corps	Passerelle facultative	

Règles applicables aux bassins dédiés à la pratique en compétition - PLONGEON

Classement fédéral	National	Interrégional/Régional	Départemental
Plongeon au tremplin			
Hauteur des tremplins	1 m et 3 m		
Dimension de la planche	Au moins 4,80 mètres de longueur et 0,50 mètre de largeur		
Revêtement de surface	Antidérapant		
Dispositif de réglage	Présence d'un rouleau de réglage conforme aux règles et contraintes techniques		
Positionnement	Soit d'un côté soit des deux côtés des plateformes. Pour le plongeon synchronisé, les deux tremplins doivent être placés côte à côte.		
Plongeon de haut vol (plateforme)			
Hauteur - de 0,6 à 1 m	Largeur : 1 m (2,90 m de préférence) - Longueur : 5,00 m		
Hauteur - de 2,6 à 3 m	Largeur : 1 m (2,00 m de préférence) - Longueur : 5,00 m		
Hauteur - 5 m	Largeur : 2,90 m - Longueur : 6,00 m		
Hauteur - 7,5 m	Largeur : 2,00m - Longueur : 6,00 m		
Hauteur - 10 m	Largeur : 3,00 m - Longueur : 6,00 m		

Classement fédéral	National	Interrégional/Régional	Départemental
Épaisseur du rebord avant	(Entre 0,20 et 0,30m recommandé) - Vertical ou incliné à 10°		
Revêtement de surface et du rebord avant	Elastique et antidérapant		
Dispositif de sécurité	Présence de garde-corps conformes aux règles et contraintes techniques		
Moyens d'accès	Escaliers		
Conditions exigées pour la structure de support	Capacité de charge est $p = 350$ kilogrammes force par mètre linéaire Fréquence fondamentale des plateformes 10,0 Hertz Fréquence fondamentale de la tour 3,5 Hertz Oscillation de la structure totale 3,5 Hertz Déformation spatiale du bord avant des plateformes résultant de $P_x = P_y = P_z = 100$ kilogrammes = au 1 millimètre (max)		
Conditions générales			
Dimensions et dispositions des installations de plongeon et de la fosse de réception	Les plateformes de 5m, 3m et 1m, ne doivent pas dépasser les extrémités des tremplins de 3m et 1m, quand ces différentes installations sont situées les unes à côtés des autres		
	La profondeur de l'eau ne doit être inférieure à 1,80 mètre en aucun point du bassin		
	Profondeur de l'eau au fil à plomb :		
	Avec tremplins :		
	<ul style="list-style-type: none"> - 1 m : Profondeur minimum de 3,40m (recommandé : 3,50m). - 3m : Profondeur minimum de 3,70m (recommandé : 3,80m). 		
Avec plates-formes :			
<ul style="list-style-type: none"> - 1 m : Profondeur minimum de 3,20m (recommandé : 3,30m). - 3m : Profondeur minimum de 3,50m (recommandé : 3,60m). - 5m : Profondeur minimum de 3,70m (recommandé : 3,80m). - 7,5m : Profondeur minimum de 4,10m (recommandé : 4,50m). - 10m : Profondeur minimum de 4,50m (recommandé : 5m). 			
Autres précisions : voir diagramme des installations de plongeon			
Tolérance par rapport aux hauteurs prescrites des installations	Plus 0,05 mètre ou moins 0,00 mètre		
Orientation pour les piscines en plein air des tremplins et des plates-formes	(Recommandations : vers le nord dans l'hémisphère nord et vers le sud dans l'hémisphère sud)		
Eclairage à 1 mètre au-dessus de la surface de l'eau (uniquement en compétitions)	Norme NF EN 12193 (600 lux recommandés)		
Température de l'eau (uniquement en compétitions)	Entre 25° et 28 ° C		
Installation mécanique d'agitation de la surface ou système d'aspersion horizontale de l'eau	Obligatoire		

Classement fédéral	National	Interrégional/Régional	Départemental
Configuration	(Recommandation - Prévoir une fosse indépendante équipée de : <ul style="list-style-type: none"> • 2 tremplins de 1m • 2 tremplins de 3m • 1 plateforme de 1m • 1 plateforme de 3m • 1 plateforme de 5m • 1 plateforme de 7,5m • 1 plateforme de 10m) 	(Recommandation - Prévoir une fosse indépendante équipée de : <ul style="list-style-type: none"> • 2 tremplins de 1m • 2 tremplins de 3m • 1 plateforme de 3m • 1 plateforme de 5m) 	-
Installations d'entraînement à sec	(Recommandé - voir diagramme de l'aire d'entraînement à sec)		-

Règles applicables aux bassins dédiés à la pratique en compétition - WATER POLO

Classement fédéral	National	Interrégional/Régional	Départemental
Champ de jeu			
Longueur x largeur	Pro A masculine 30 m entre les deux lignes de but x 20 m (Longueur de bassin minimale recommandée : 33,33 m)		-
	Autres championnats - 25 m x 12,5 m minimum		
Profondeur	1,80 m minimum		
Marquage (couleur des plots sur les bords du bassin)			
Ligne de but - 0,30m derrière les buts	Blanc		
Ligne des 2 mètres	Rouge		
Ligne des 5 mètres	Jaune		
Ligne du milieu	Blanc		
Zones d'exclusion			
Position	Aux deux extrémités du champ de jeu à l'opposé de la table officielle		
Dimension	Longueur de 2,00 m entre l'avant et l'arrière des lignes de but		
Buts			
Dimensions	3,00 m x 0,90 m		
Profondeur	0,30 m minimum		
Aménagements			
Table de marque	(Position recommandée : sur le côté du bassin à l'opposé des gradins)		
Système de filets de protection derrière les buts	(Recommandé)		
Zones de circulation pour les arbitres	Pro A masculine (Dimension recommandée de la plateforme : largeur : 1 mètre – hauteur au-dessus du plan d'eau : 0,70 mètre)		-
Lignes de délimitation du champ de jeu	Pro A masculine (Installation recommandée - Couleurs : <ul style="list-style-type: none"> • Ligne de but et ligne de mi-distance : blanc • Ligne des 2,00 mètres : rouge • Ligne des 5,00 mètres : jaune • Reste du champ de jeu : vert) 		-

Classement fédéral	National	Interrégional/Régional	Départemental
Conditions de pratique			
Température de l'eau (uniquement en compétition)	Entre 25° et 28 °C		
Eclairage (uniquement en compétition)	Norme NF EN 12193 (600 lux recommandés ; 1500 lux si retransmission télévisée)		

Règles applicables aux bassins dédiés à la pratique en compétition - NATATION SYNCHRONISEE

Classement fédéral	National	Interrégional/Régional	Départemental
Champ d'évolution			
Dimensions du bassin	Bassin long de 25 m minimum et profond de 2,50 m minimum comprenant une zone de 12x12m profonde d'au moins 3,00 m (Recommandation : bassin comportant une zone de 30x20m avec une profondeur de 3,00 m minimum)	Bassin long de 25 m minimum et profond de 1,80 m minimum comprenant une zone de 12x12m profonde d'au moins 2,50 m (Recommandation : bassin comportant une profondeur de 2,00 m minimum + étendre la zone profonde de 2,50m à toute la largeur du bassin)	Bassin long de 25 m minimum et profond de 1,80 m minimum comprenant une zone de 12x12m profonde d'au moins 2,50 m (Recommandation : étendre la zone profonde de 2,50m à toute la largeur du bassin)
Longueur de la pente située entre les deux niveaux de profondeur	8m minimum	-	
Marquage	Marquage conforme à la natation course ou lignes de fond de bassin tracées dans le sens de la longueur		
Conditions de pratique			
Visibilité (uniquement en compétition)	Norme NF EN 12193 (600 lux recommandés ; 1500 lux si retransmission télévisée)		
Température (uniquement en compétition)	Entre 25° et 28 °C		

RECOMMANDATIONS liées à l'environnement du bassin

Classement fédéral	National	Interrégional/Régional	Départemental
Dimensions des plages du bassin de compétition			
Derrière le mur de départ	(5 m minimum recommandés)	(4 m minimum recommandés)	
derrière le mur de virage	(4 m minimum recommandés)	(3 m minimum recommandés)	
Sur les côtés du bassin	(Entre 3 et 4 m minimum recommandés)	(Entre 3 et 4 m minimum recommandés)	
Entre le bassin de natation et la fosse de plongée indépendante	(8 m recommandés)		
Aménagements spécifiques à prévoir pour les compétitions	Caméras de bord de bassin Panneautique Zone mixte 2 chambres d'appel Espace protocolaire		
Dimensions du bassin de récupération			
Longueur	(25 m minimum recommandés)	(15m minimum recommandés)	(15m minimum recommandés)

Classement fédéral	National	Interrégional/Régional	Départemental
Largeur	(10 m minimum - 15 m minimum recommandés)		-
Aménagements spécifiques à prévoir pour les compétitions	(création de zones d'accueil des délégations sur les plages recommandée)		-
Tribunes			
Capacité d'accueil	(1 200 places minimum fixes et/ou amovibles recommandées - 2 500 places recommandées pour les championnats de France Elite)	(500 places minimum fixes et/ou amovibles recommandée)	Au moins 200 nageurs en compétition + mezzanine pour spectateurs
Aménagements spécifiques à prévoir pour les compétitions	(2 tours TV de 6,5 m de hauteur recommandées)		-
Autres locaux spécifiques pour les compétitions			
Local chronométrage	(Recommandé : dans l'axe des plots de départ)		
Salles de réunion	(au moins 2 voire 3 salles recommandées - Organisation/Jury/Staff-Evaluation)	(au moins 1 salle recommandée - Organisation/Jury)	(au moins 1 salle recommandée)
Vestiaires	(Recommandés) Précisions pour le water-polo : au moins 3 vestiaires collectifs pour le water-polo recommandés)	(Recommandés) Précisions pour le water-polo : au moins 3 vestiaires collectifs pour le water-polo recommandés)	
Salle de préparation physique	(Recommandée)	(Recommandée)	(Recommandée)
Salle médias et de conférence de presse	(Recommandée avec connexion Internet haut débit)		
Parking extérieur	(Recommandé + Parking de 2 500 m ² pour le stationnement des camions)		
Espace restauration / bar	(Recommandé)		
Salon VIP	(Recommandé)		
Espace réservé au contrôle antidopage	A prévoir de façon obligatoire pendant les compétitions		
Infirmierie	A prévoir de façon obligatoire pendant les compétitions		
Autres locaux spécifiques pour le fonctionnement quotidien			
Salle de réunion et bureau pour le club	(recommandée)		
Local de rangement pour du matériel technique et pédagogique	(recommandé)		
Espace de musculation et/ou de travail à sec	(recommandé)		